

**Fiche de renseignements ENFANTS et JUNIORS – 2011/2012**

Les renseignements portés sur cette fiche seront utilisés uniquement par l'Ecole d'Equitation et resteront strictement confidentiels.

**Cavalier:** Nom: ..... Prénom : .....  
Date de naissance: ..... niveau Galop : .....  
Adresse: .....  
Adresse Email: ..... Portable : .....  
Y a-t-il des membres de la famille qui montent aussi dans le club ? Si oui, indiquer leur nom, prénom, liens familiaux, niveau de galop .....

**Père:** Nom et Prénom: .....  
Adresse (si différente de celle de l'enfant): .....  
Téléphone personnel fixe: ..... Portable : ..... (Le club enverra des SMS, changement horaire)  
Adresse Email: .....  
Profession: ..... téléphone du lieu de travail: .....  
Situation familiale: Marié Divorcé Célibataire

**Mère:** Nom et Prénom: .....  
Adresse (si différente de celle de l'enfant): .....  
Téléphone personnel fixe: ..... Portable : ..... (Le club enverra des SMS, changement horaire)  
Adresse Email: .....  
Profession: ..... téléphone du lieu de travail: .....  
Situation familiale: Mariée Divorcée Célibataire

**Personne à laquelle l'enfant est rattaché légalement:** .....  
**Numéro de sécurité sociale:** .....

**Urgences:**

Si l'on ne peut vous joindre par téléphone, qui peut-on prévenir en cas d'urgence ?  
..... Téléphone: ..... Portable : .....  
En cas d'accident, nous vous préviendrons immédiatement et nous appellerons les services d'urgence (pompiers ou SAMU). Votre enfant sera conduit au **Centre Hospitalier**. Toutefois, si vous souhaitez que votre enfant soit conduit dans un autre établissement, veuillez nous le préciser ci-dessous.

En cas d'accident en déplacement (concours), en absence des parents ou du responsable légal, votre enfant sera conduit au centre hospitalier le plus proche.

**Médecin de famille:** ..... Téléphone: .....

**Allergies et renseignements médicaux :****Groupe sanguin:** .....

Merci de signaler au secrétariat tout changement de situation familiale, d'adresse, de téléphone.

A ..... le .....  
Signature des parents ou du responsable légal

**Photos :** j'autorise la prise et la publication de photos sur le site du club ou à la vente à l'intéressé ou à ses proches (photos prises lors d'activités ou de concours organisés par le club).

**Bénévolat :** Dans le cadre des activités organisées par le club, nous avons besoin de bénévoles. Pouvons nous vous solliciter  OUI

NON (Rayer la mention inutile) Téléphone : .....

## Fiche de renseignements ADULTES – 2011/2012

Les renseignements portés sur cette fiche seront utilisés uniquement par l'Ecole d'Equitation et resteront strictement confidentiels.

**Cavalier:** Nom: ..... Prénom: .....  
Date de naissance: ..... niveau Galop : .....  
Adresse: .....  
Téléphone personnel fixe:..... Portable : .....(Le club enverra des SMS, changement horaire)  
Adresse Email: .....  
Profession (Si étudiant fournir justificatif) : .....  
Téléphone du lieu de travail: .....  
Situation familiale: Mariée Divorcée Célibataire  
Y a-t-il des membres de la famille qui montent aussi dans le club ? Si oui, indiquer leur nom, prénom, liens familiaux, niveau de galop .....  
.....

**Numéro de sécurité sociale:** .....

**Urgences:**

Qui doit-on prévenir en cas d'urgence ? .....  
Téléphone: ..... Portable : .....  
En cas d'accident, nous appellerons les services d'urgence (pompiers ou SAMU). Vous serez conduit au **Centre Hospitalier**. Toutefois, si vous souhaitez être orienté(e) dans un autre établissement, veuillez nous le préciser ci-dessous.  
.....

En cas d'accident en déplacement (concours), vous serez conduit au centre hospitalier le plus proche.

**Médecin de famille:**..... Téléphone:.....

**Allergies et renseignements médicaux :**  
.....  
.....

**Groupe sanguin:** .....

Merci de signaler au secrétariat tout changement de situation familiale, d'adresse, de téléphone.

A ..... le .....

Signature:

**Photos :** j'autorise la prise et la publication de photos sur le site du club ou la vente à l'intéressé ou à ses proches (photos prises lors d'activités ou de concours organisés par le club).

**Bénévolat :** Dans le cadre des activités organisées par le club, nous avons besoin de bénévoles. Pouvons nous vous solliciter  OUI

NON (Rayer la mention inutile) Téléphone :.....

## Extrait du règlement intérieur de l'Ecole Départementale d'Equitation et du Poney-club d'Aurillac

Le règlement intérieur représente la loi interne de l'Etablissement, indispensable au bon fonctionnement du Club. Il s'applique à toute personne qui séjourne dans l'enceinte de l'Ecole d'Equitation.

### Membres du Club et visiteurs :

Tout utilisateur des installations doit être en possession de la licence et à jour de la cotisation de l'année en cours, ou être inscrit à une activité ou reprise sous couvert d'un organisme (école, CLSH, CLAE...). Les cavaliers de passage doivent être à jour d'inscription au secrétariat.

Les cavaliers mineurs sont placés sous la responsabilité de l'Etablissement équestre seulement durant leur horaire d'activité, le temps de préparation de l'équidé, ainsi que celui de retour à l'écurie.

Il est souhaitable que les cavaliers arrivent un quart d'heure avant l'horaire du cours.

La participation aux reprises et activités ne pourra se faire qu'avec l'accord de l'enseignant (en fonction des niveaux des cavaliers, du nombre d'inscrits, du travail des chevaux).

Nous vous rappelons que tout cavalier inscrit régulièrement au centre équestre doit être à jour de ses factures, il s'engage à respecter les conditions de vente.

**Horaires d'ouverture :** Voir planning annuel des reprises et programmes des activités de week-end ou vacances.

D'une manière générale, les membres s'obligent à respecter les principes de courtoisie et de respect mutuel qui doivent assurer la qualité des relations humaines de l'Ecole.

### La sécurité :

**Le port de la bombe ou du casque aux normes en vigueur est obligatoire. Le port du Gilet de protection est obligatoire pour toutes les activités CROSS et pour les parcours de Concours de Saut d'Obstacles en concours ou entraînement. L'enseignant peut également demander aux cavaliers de porter de gilet de protection dans certaines circonstances (activités, chevaux, etc..).**

Les bottes (ou boots et mini-shaps) sont fortement conseillées.

Les chiens ne doivent en aucun cas pénétrer sur les terrains où évoluent chevaux et poneys. (Sauf dérogation du comité directeur)

Les jeux de ballons sont interdits hors du cadre d'activités animées par les enseignants ou animateurs.

Il est interdit de fumer à cheval, dans les boxes, réserves, écuries, club-house.

Chaque membre doit veiller au respect des plantations et à la propreté générale des lieux. Des containers placés à l'entrée des écuries sont prévus à cet effet.

### Chevaux et poneys :

Le respect du cheval et du poney étant une règle absolue, tout mauvais traitement entraîne l'exclusion immédiate.

Il est fortement déconseillé de caresser les animaux que l'on ne connaît pas. Il est interdit d'ouvrir la porte d'un box ou de sortir un équidé sans autorisation préalable.

### Assurance :

L'Ecole d'Equitation et le poney-club sont assurés en Responsabilité civile.

Il est conseillé aux cavaliers de souscrire une assurance « individuelle accident ».

Nous vous rappelons qu'en aucun cas la responsabilité de l'Ecole d'Equitation et du poney-club, de leur personnel ou du gardien ne saurait être mise en cause du fait de dommages ou d'accidents survenant en raison du non respect des dispositions du règlement intérieur et notamment de ce qui pourrait survenir en dehors des horaires d'ouverture rappelés ci-dessous.

**Je soussigné(e) Monsieur, Madame .....certifie avoir pris connaissance et accepter les termes du présent extrait du règlement intérieur de l'Ecole départementale d'Equitation.**

Le .....

SIGNATURE :

## TARIFS ET CONDITIONS DE VENTES

Toutes les prestations dispensées par l'Ecole Départementale d'Equitation (EDE) sont payables d'avance.

### A) Cavaliers Membres

Les cavaliers membres se sont les cavaliers ayant payé leur cotisation pour l'adhésion à l'association pour la gestion de l'EDE pour l'année concernée (Validité de la cotisation du 01 septembre au 31 aout de l'année suivante, année scolaire). La licence est obligatoire pour pratiquer l'équitation à l'EDE en temps que membre (validité de la licence du 01 janvier au 31 décembre)

#### a. Forfaits Trimestriels

La base de tarification est le trimestre. Le nombre de leçons par trimestre est variable, il est fixé par le calendrier scolaire, la période du forfait n'englobe pas les périodes de vacances scolaires (petites ou grandes).

Le montant de ce forfait est à régler avant la première reprise du trimestre concerné et en 1 fois, soit à l'aide d'un seul paiement (chèque ou espèces, etc ...) de la totalité ou par trois chèques (de même montant) encaissés de façon différée.

Pour le premier trimestre scolaire, il est fait un versement supplémentaire (licence, + cotisation) encaissé immédiatement.

Pour les encaissements différés, la remise en banque du chèque se fera entre le 05 et le 10 de chaque mois du trimestre concerné.

**Récupération** : En cas d'empêchement pour participer à une leçon, le cavalier prévient au minimum 24 heures à l'avance. La récupération peut se réaliser, dans les semaines de la période du forfait ou pendant la période des vacances scolaires suivantes. Le nombre maximal de leçons à récupérer est de 4 (sauf cas exceptionnel, sur présentation d'un certificat médical et après accord de la direction de l'école d'équitation.).

Tout cavalier qui n'a pas réglé son forfait ne pourra pas participer à la première leçon du forfait.

Toute première inscription au club donne droit à une remise de 15% sur les forfaits de l'année dans la limite des 100 premiers inscrits.

#### a. Forfait simple :

Le cavalier monte une fois par semaine,

#### b. Forfait Double normal :

Le cavalier monte deux fois dans la semaine et bénéficie du tarif préférentiel. *Pour le forfait double réglé avant le 1<sup>er</sup> octobre, une remise de 50% (inscriptions et enseignement), sera accordée sur les frais de concours (tous concours interne et externe au club)*

#### c. Forfait Famille

A partir du deuxième forfait dans la famille, tous les cavaliers de la famille bénéficie de ce tarif. Une grille précise les réductions proposées aux adhérents d'une même famille.

#### d. carte de 10 leçons

La carte 10 leçons complète les forfaits décrits ci-dessus. Elle permet d'imputer les heures montées en dehors des heures normales du forfait. En particulier les heures de concours, les animations, ..... Elle est valable toute l'année.

#### e. Carte Hors forfait (10 leçons)

Elle s'applique aux 12/18ans, étudiants et adultes membre de l'Association (ayant payé la licence et la cotisation), elle est valable pendant 5 mois, pendant la période du 01 septembre au 30 juin de l'année suivantes.

#### f. Tarifs ½ journées

Réservés aux cavaliers membres.

#### g. Tarifs Stages

Réservés aux cavaliers membres. Une remise de 10% est effectuée à partir du deuxième stage pris pendant la même période de vacances.

**Précisions sur les réductions** : L'ensemble des réductions cumulées, ne pourront pas être supérieures à 50 % du prix du forfait normal dans la tranche d'âge de l'adhérent.

### B) Cavaliers de Passage

Le cavalier de passage est celui qui n'est pas membre de l'Association.

#### a. Forfait Découverte

Forfait de 5 leçons réservé aux adultes et valable du 01 septembre au 30 juin de l'année suivante

#### B. Tarifs Stages

Un tarif « passagers » est proposé aux cavaliers de passage.

#### c. Leçons, Tarifs ½ journées

L'EDE dispense des leçons, ½ journées, stages à partir de 3 ans, ces activités sont proposées aux cavaliers de passages suivant le tarifs mis en place.

### C) Pensions

La pension n'implique pas d'être membre de l'association.

### D) Débouillage

Le débouillage n'implique pas d'être membre de l'association. Le tarif comprend obligatoirement le débouillage et la pension.

**En cas de retard de paiement, les relances de facturation seront facturées au prix d'une leçon de cavalier adultes à partir de la deuxième relance**